

Table des matières

Liste des abréviations	9
Préface	13
Introduction	17
Chapitre 1	
Le système de sécurité collective – questions préliminaires	27
1.1. Genèse et définition du système de sécurité collective	27
1.2. Nature et importance du concept de système de sécurité collective	36
1.3. La sécurité collective et la Société des Nations	38
1.4. La création de l'ONU et le début d'une nouvelle ère de sécurité collective	46
1.4.2. La notion de « sécurité » au sein de l'ONU	62
1.4.3. Le « concept de la force » à la lumière de la Charte des Nations	
Unies	65
1.4.4. Le maintien de la paix et de la sécurité au sein de l'ONU	68
1.5. Sécurité collective et légitime défense individuelle ou collective	71
Chapitre 2	
Les organisations régionales dans le développement du système universel de	
sécurité collective	77
2.1. Fondements juridiques et institutionnels des organisations internatio-	
nales	77
2.2. L'importance des accords régionaux dans le système de Sécurité Collec-	
tive Onusien	83
2.3. Une étude comparée de certaines organisations régionales de sécurité	
collective	87
2.3.1. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	87
2.3.2. Le système de sécurité collective et l'architecture de paix de l'Orga-	
nisation des États américains	93
2.3.3. La Ligue des États arabes et la sécurité collective	98
2.4. Une politique commune de défense et de sécurité collective au sein de	
l'Union Européenne	103
2.4.1. Genèse : Du rejet de la Communauté Européenne de Défense à l'ac-	
tivation des mécanismes de l'Union de l'Europe Occidentale	104

2.4.2. De la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) à la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC)	106
2.4.3. Le traité de Lisbonne et la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) : une « coopération structurée permanente » dans le cadre de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) .	109
2.4.4. Les évolutions de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC)	113
2.5. L'OTAN en tant que structure régionale d'auto-défense collective	116

Chapitre 3

Un système de sécurité collective dans le cadre de l'Union africaine	122
3.1. Genèse : de l'Organisation de l'Unité Africaine à l'Union africaine	122
3.2. Les fondements juridiques de l'Union Africaine	128
3.3. Les innovations de l'Acte constitutif de l'Union africaine	134
3.3.1. Union africaine : une organisation régionale interétatique ou intégrationniste ?	134
3.3.2. Le sens de la personnalité juridique de l'Union africaine	135
3.3.3. Des innovations dans le sens matériel	138
3.3.4. Des innovations dans le cadre institutionnel	141
3.4. Défis pour l'institution nouvelle panafricaine	145
3.5. Objectifs et principes de l'UA pour le maintien de la paix et de la sécurité	148
3.6. La problématique de la sécurité collective en Afrique : objectifs généraux	151
3.7. La coopération entre l'Union africaine et l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité	153
3.8. L'apport de l'UE pour la prévention et la gestion des conflits en Afrique ..	159
3.9. Lignes directrices de la politique américaine pour le maintien de la paix en Afrique	161

Chapitre 4

L'évolution du système régional africain de sécurité collective	166
4.1. Un mode de règlement des différends basés sur une approche politico-diplomatique	168
4.2. Vers une introduction des modes juridictionnels de règlement des différends en Afrique	171
4.3. Le droit d'intervention dans le cadre du système régional africain de sécurité collective	175
4.4. Les fondements diversifiés du droit d'intervention de l'Union Africaine .	188
4.4.1. Les fondements politiques basés sur le principe de la responsabilité de protéger	191
4.4.2. Les fondements juridiques du droit d'intervention de l'Union Africaine	195
4.5. Quelle compatibilité avec le droit international général ?	198
4.6. La fin du principe de non-ingérence dans le droit international africain .	201
4.7. Autorisation et mécanisme de l'intervention dans un État membre de l'UA	202
4.8. Le droit des États membres de solliciter l'intervention de l'Union Africaine	204

Chapitre 5

L'APSA : une architecture pyramidale de sécurité collective en devenir	206
5.1. Mécanismes continentaux de l'Architecture de Paix, de Sécurité en Afrique (APSA)	207
5.2. Le Conseil de paix et de sécurité, organe subsidiaire de l'UA	210
5.3. Le Conseil de Paix et de Sécurité en tant que pilier principal du système de sécurité collective en Afrique	213
5.4. La prise en compte des facteurs ethniques et culturels dans l'opérationnalisation de l'APSA : le Groupe des Sages, organes du Conseil de Paix et de Sécurité	220
5.5. Les structures opérationnelles du Conseil de Paix et de Sécurité	221
5.6. La Force Africaine en Attente	225
5.7. Doctrine d'une Force Projetable et conditions d'opérationnalisation des mécanismes de sécurité collective face à des crises pluridimensionnelles : Qu'est ce qu'une Force Projetable ?	227
5.8. De la « pluridimensionnalité » du mécanisme	228
5.9. Objectifs et morphologie de la Force Africaine en Attente	229
5.10. Les défis soulevés par l'opérationnalisation de la FAA sous l'éclairage de la crise Malienne	236
5.11. L'opérationnalisation définitive de la FAA	239
5.12. Une alternative stratégique pour l'appropriation africaine : la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises	241

Chapitre 6

Les mécanismes sous-régionaux dans le système africain de sécurité collective	245
6.1. Le rôle des mécanismes sous-régionaux dans la prise en charge anticipée des crises sur le continent : l'exemple de la lutte contre Boko Haram	245
6.2. Une initiative sous-régionale : la mise en œuvre de la Force Multinationale Mixte au Sahel et dans la région des Grands Lacs	246
6.3. Quels enseignements en tirer	248
6.4. Le facteur continental	250
6.5. Le facteur sous-régional	251
6.6. De nombreuses difficultés systémiques	254
6.7. Souplesse et réactivité, leadership et expertise, subsidiarité et partage du pouvoir de décision	258
6.8. Un plaidoyer pour une « subsidiarité renforcée »	260

Chapitre 7

Le système régional africain de sécurité collective: enjeux, menaces et perspectives.	263
7.1. Les enjeux: faiblesses du système africain de sécurité collective	263
7.1.1. Dépendance du système africain de sécurité collective à une aide extérieure	265
7.1.2. La situation précaire des armées africaines et les difficultés de réforme du secteur de la sécurité et de la défense	266

7.2. Autorisation ou autonomisation du système régional africain de sécurité collective	268
7.2.1. La nature et l'effet de l'autorisation dans le cadre d'une éventuelle action coercitive au sein du système régional africain de sécurité collective	271
7.2.2. Le renforcement de la coopération entre l'UA et l'ONU	274
7.3. Les menaces à la sécurité collective de l'UA	278
7.3.1. Évolution et enjeux de la typologie des opérations de maintien de la paix quant aux conflits post-guerre froide : l'émergence de conflits internes	279
7.3.2. Du recours à la force lors des Opération de Soutien à la Paix	282
7.3.3. Le rôle primordial des acteurs africains dans le rétablissement et la consolidation de la paix	285
7.3.4. Des conflits intra-étatiques nés d'aspirations démocratiques : la nécessité de l'action des acteurs régionaux	287
7.3.5. Émergence de nouvelles menaces protéiformes et internationalisées : un terrorisme transfrontalier	290
7.4. D'autres menaces de type humanitaire : les personnes déplacées et les flux migratoires	293
7.4.1. Les pandémies comme menaces à la paix et la sécurité	296
7.4.2. Les changements climatiques	298
7.5. Des changements d'équilibres stratégiques	300
7.6. Les perspectives pratiques d'une consolidation structurelle de la paix et de la sécurité collective par l'Union Africaine	302
7.7. Remarques finales	305
Conclusion	307
Bibliographie	315
The African regional collective security system under international law (Summary)	363